

A Saint Seurin sur l'Isle, le 25 juin 2025

**A tous les parents d'élèves**

Service : Finances  
Mail : [finances@stseurinsurlisle.com](mailto:finances@stseurinsurlisle.com)  
Téléphone : 05 57 56 01 01

**Objet : Information facturation cantine**

Madame, Monsieur,

La municipalité a décidé de participer au dispositif proposé par l'état « la cantine à 1€ » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Dans ce cadre, nous faisons varier les tranches de quotient familial en faveur des familles pour le service de restauration de l'école élémentaire et comme de l'école maternelle afin qu'un maximum d'entre vous puisse en bénéficier.

Le tarif à 1€ sera appliqué à la 1<sup>ère</sup> tranche soit au quotient familial compris entre 0 et 700 €.

Il est donc impératif de joindre votre attestation de quotient familial de la CAF ou de la MSA au dossier d'inscription et de nous faire part de toutes modifications en cours d'année. A défaut de ce document, la tranche la plus élevée restera attribuée.

Espérant que cette mesure réponde à vos attentes et s'inscrive dans l'amélioration de votre pouvoir d'achat.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Madame la Maire,**



**Eveline LAVAURE-CARDONA**